

Communiqué de presse du 29 août 2023 **Date limite 30 août 2023**

# **KIDIMO – la nouvelle application des droits de l'enfant est en ligne**

**L'OST – Haute École Spécialisée de Suisse Orientale, la Haute école pédagogique de Lucerne et l'UNICEF Suisse et Liechtenstein sont les initiateurs d'une application sur les droits de l'enfant. L'application a été développée en collaboration avec plus de 170 enfants et un vaste réseau de partenaires composé de différentes organisations de terrain dans le domaine des droits de l'enfant. L'application web est disponible dès maintenant sous [kidimo.app](https://kidimo.app) dans les langues nationales allemand, français et italien. L'objectif de l'application est de familiariser de manière ludique les enfants sur leurs droits, conformément à la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Avec un personnage qu'ils ont eux-mêmes créé, les enfants peuvent explorer leurs droits de protection, d'encouragement et de participation dans trois mondes thématiques.**

Les cheveux courts ou plutôt les cheveux longs et hirsutes ? Avec ou sans bonnet ? Rieur, étonné ou furieux ? Pour le lancement de l'application KIDIMO sur les droits de l'enfant, les enfants créent leur propre avatar et lui donnent un nom. Avec leur personnage de jeu, les enfants plongent ensuite dans les trois mondes des droits de l'enfant selon la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant: le monde de la protection, de l'encouragement et de la participation. Dans chaque monde, on peut explorer des scènes de la vie quotidienne qui mettent en évidence des droits spécifiques des enfants : il s'agit par exemple de besoins fondamentaux, des droits d'un enfant dans des situations de séparation et de divorce ou des possibilités de participation aux décisions. Et il est toujours fait référence aux services d'aide existants si l'enfant se trouve dans une situation d'urgence ou a besoin d'informations supplémentaires.

Chaque scène comporte une tâche ludique à résoudre. « Dans le jeu, les enfants apprennent à connaître leurs droits et leurs possibilités d'action, qu'ils peuvent ensuite discuter et réfléchir avec les adultes », explique Selina Ingold, co-responsable du projet et professeur à l'Institut d'innovation, de design et d'ingénierie de l'OST - Haute École Spécialisée de Suisse Orientale. C'est pourquoi l'équipe de projet interdisciplinaire a publié en complément des indications sur la manière dont l'application peut être utilisée dans le contexte scolaire, dans le travail en milieu ouvert avec les enfants ou par les professionnels de la protection de l'enfance. « Dans le matériel d'accompagnement pour l'école, les enseignants trouveront une proposition concrète sur la manière d'aborder les droits de l'enfant à l'aide de l'application dans une unité d'enseignement », ajoute Thomas Kirchschräger, responsable de l'éducation aux droits de l'homme à la HEP de Lucerne et membre de l'équipe de projet.

## **Pour les enfants avec les enfants**

Les enfants âgés de 7 à 13 ans ont été impliqués dans le processus de développement de KIDIMO dès le début. Ils ont fait part de leurs souhaits et de leurs idées lors de workshops, ont suivi le projet au sein du conseil consultatif des enfants composé de sept membres et contribué à prendre des décisions importantes ou testé l'application à différents stades de développement. Au total, 18 workshops et rencontres avec des groupes d'enfants ont été organisés pendant les 30 mois du projet. Dès le début, il était important pour les enfants d'aborder le sujet de manière ludique. « Les enfants participants ont

souvent fait remarquer qu'ils voulaient être surpris par l'application, qu'ils souhaitaient différents jeux thématiques et qu'il était possible de faire l'expérience d'une progression dans l'application - et de la partager avec des amis», résume Matthias Baldauf, co-directeur du projet et professeur à l'Institut de gestion de l'information et des processus. Sur la base de nombreuses idées et exigences des enfants, le concept actuel de l'application a finalement vu le jour, dans lequel trois « mondes de droits » permettent de collecter des points dans des mini-jeux adaptés à l'âge des enfants, qui débloquent d'autres possibilités de choix. L'équipe du projet a consigné les résultats du développement participatif d'une application numérique dans un guide pratique destiné à aider d'autres organisations et développeurs à concevoir des offres pour les enfants avec des enfants.

### **Un réseau de partenaires composé d'organisations spécialisées**

Les enfants n'ont pas été les seuls à être impliqués dans le développement de l'application, plus de 60 professionnels issus de différents domaines professionnels avec des enfants ont également participé au processus. Quatre workshops ont permis de collecter des informations sur les scénarios d'utilisation possibles et les groupes cibles, et de formuler des exigences concrètes pour le matériel d'accompagnement destiné aux interventions dans les écoles ou dans le domaine extrascolaire. Derrière l'application se trouve également un réseau de partenaires avec des organisations centrales dans le domaine des droits de l'enfant : Pro Juventute, l'Office de l'Ombudsman des droits de l'enfant Suisse, UNICEF Suisse et Liechtenstein, Terre des Hommes Suisse, Integras, éducation21, PACH Pflege- und Adoptivkinder Schweiz, Procap et Pro Infirmis. En complément, d'autres organisations comme Pro Junior et l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant ont fourni du matériel pour l'application. Le projet a été financé par la Fondation Paul Schiller et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). « L'application KIDIMO est un véritable travail commun des partenaires du projet », se réjouit Nicole Hinder, responsable du secteur Child Rights Advocacy et membre de la direction de l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. Ainsi, on se rapproche un peu plus de l'objectif que chaque enfant sache quels sont ses droits.

### **[Boîtes]**

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant a été développée en tant qu'instrument international des droits de l'homme et ratifiée en 1989. Il s'agit du premier accord qui consacre la reconnaissance et l'application internationales des droits fondamentaux des enfants. Les droits de l'enfant, énoncés dans 54 articles, sont indivisibles et universels et constituent des normes minimales contraignantes en droit international pour le bien-être de tous les enfants. L'objectif de la communauté internationale était d'ancrer les droits de l'enfant dans la Convention des Nations unies et de rendre ainsi ces « droits fondamentaux pour les enfants » juridiquement contraignants dans tous les États membres. La Convention est en vigueur en Suisse depuis 1997. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 mentionne trois piliers pour que l'intérêt supérieur de l'enfant soit pris en compte dans toutes les situations qui le concernent:

- Reconnaissance et protection
- Soutien et développement
- Participation et codécision

### **Contact pour des questions**

Prof Dr. Matthias Baldauf



**PH LUZERN**  
**PÄDAGOGISCHE**  
**HOCHSCHULE**



IPM - Institut pour la gestion de l'information et des processus

OST – Ostschweizer Fachhochschule

+41 58 257 17 82

[matthias.baldauf@ost.ch](mailto:matthias.baldauf@ost.ch)

Prof. Dr. Selina Ingold

IDEE - Institut für Innovation, Design und Engineering

OST – Ostschweizer Fachhochschule

+41 58 257 18 54

[selina.ingold@ost.ch](mailto:selina.ingold@ost.ch)

Thomas Kirchschräger

Institut de didactique de l'histoire et des cultures de la mémoire

Haute école pédagogique de Lucerne

+41 41 203 01 70

[thomas.kirchschrager@phlu.ch](mailto:thomas.kirchschrager@phlu.ch)

Nicole Hinder

Responsable Child Rights Advocacy

UNICEF Suisse et Liechtenstein

+41 44 317 22 36

[N.Hinder@unicef.ch](mailto:N.Hinder@unicef.ch)

Lien vers l'application : <https://kidimo.app>

Site web du projet : <https://www.ost.ch/kinderrechteapp>

Liens vers le guide pratique : [Leitfaden DE](#), [Leitfaden FR](#), [Leitfaden IT](#)

Michael Breu, Communication OST, +41 58 257 44 66, [michael.breu@ost.ch](mailto:michael.breu@ost.ch)